Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260921-2026_09_005-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
## COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le Lundi 21 septembre à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
**Etaient présents** : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.
**Absents** : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.
**Secrétaire** : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

---

## VENTE DE LA MAISON COMMUNALE ANCIENNE BIBLIOTHEQUE AU BOURG

Madame La Maire rappelle les différentes délibérations prises par l'ancienne municipalité et concernant la vente de l'ancienne bibliothèque bâtiment communal. La nouvelle municipalité élue en mars dernier ne souhaite plus que ce bâtiment soit mis en vente et souhaite proposer un projet qui reste à étudier.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et une abstention (Mme DOMANCICH) :

- **DECIDE** de ne plus mettre en vente le bâtiment communal ancienne bibliothèque
- **PRECISE** qu'un nouveau projet va être étudié pour ce bâtiment communal
- **PRECISE** que Mme La Maire va informer les différentes agences commerciales que ce bien n'est plus mise à la vente
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer tous documents nécessaires à cette renonciation à la vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

Certifié exécutoire par transmission, Le 5/10/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire,
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610